



HIVER 2021-2022

HAUTES-ALPES : LES BALCONS DU QUEYRAS EN RAQUETTES

**Séjour en étoile en hôtel (chambre de 2 ou 4)
7 jours, 6 nuits, 5 jours d'activité**

Pour ce séjour à raquettes au cœur du Queyras, imaginez un instant un hôtel douillet, un panorama grandiose sur les montagnes enneigées, une cuisine du terroir, copieuse, au sein du superbe village de Saint-Véran, la plus haute commune d'Europe, dans le cadre exceptionnel du Parc Naturel Régional du Queyras. C'est au départ de cet hôtel que votre guide vous conduira en douceur à la rencontre des gens du coin, de la faune sauvage et des plus belles randonnées à raquettes du Parc du Queyras.

Grâce à un minibus, il vous emmènera découvrir plusieurs vallées du Queyras, pour profiter d'autres paysages, d'autres sensations... il vous fera partager ses connaissances sur la neige, sur l'histoire locale, l'artisanat, l'architecture du massif... et saura vous transmettre les rudiments techniques pour profiter de cette merveilleuse activité hivernale qu'est la raquette !

Nos points forts.

- *Un sauna dans l'hôtel à disposition*
- *Un séjour confort dans la plus haute commune d'Europe adapté à tous les budgets : formule chambre de 2 ou chambre de 4 avec douche et wc.*
- *La découverte de l'habitat typique et son écomusée.*
- *Une initiation à la nivologie et à l'orientation en hiver*

PROGRAMME

Jour 1 :

RDV à **19h30 à l'hôtel**** au village de Saint Véran.

Option comprise dans le tarif, sur réservation

Votre accompagnateur ou un responsable de l'agence **vous accueille en gare à 18 h 30** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous.

Attention, pour organiser ce transport et être certain d'avoir votre place, vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert maximum une semaine avant la date du séjour.

Le nombre de places étant limité, tous changements devront être signalés au plus tard 72h avant votre arrivée (soit le jeudi soir dernier délais).

Jour 2 :

Les balcons de Saint-Véran : mise en jambe et initiation DVA

Un magnifique itinéraire en balcon entre deux charmants hameaux de la vallée des Aigues nous permet de découvrir les alpages de la Gardiole (2200 m) et de bénéficier d'un très beau panorama sur les villages et les sommets du Queyras. Ce sera l'occasion d'apprendre à se servir d'un DVA (DéTECTEUR de Victimes d'Avalanches).

Dénivellations : + 300 m, - 300 m Horaire : 4 h

Jour 3 :

La Monta (1660 m) - La Médille (1995 m) : la faune (sortie chamois)

Le démarrage est doux avec un parcours presque plat le long d'un magnifique torrent gelé. Nous quittons ensuite la vallée, pénétrant ainsi au cœur de la réserve. L'observation de chamois, parfois de bouquetins, souvent même d'assez près, est à peu près certaine ! Ce superbe belvédère nous offre une vue exceptionnelle sur le Mont Viso.

Dénivellations : + 400 m, - 400 m Horaire : 4 h

Jour 4 :

Le Raux (1919 m) - Pont du Moulin (1849 m) : un sommet, la Croix de Curlet (2301 m)

Depuis le Raux, nous rejoignons le torrent de l'Aigue Blanche et par l'une des plus belles forêts mélangées de pins cembro et de mélèzes du Queyras, nous gagnons la croix de Curlet. Une balade le long de la crête nous offre un superbe panorama sur Saint-Véran et sur les cimes frontalières avec l'Italie. Nous terminons notre balade par une visite guidée de la commune la plus haute d'Europe : habitat typique, cadrans solaires, fontaines en bois... Images de la vie traditionnelle d'ici.

Dénivellations : + 480 m, - 480 m Horaire : 4 h 30

Jour 5 :

Arvieux (1550 m) - les Chalets de Clapeyto (2250 m) (chalets d'alpage)

Cette randonnée se déroule dans le cadre grandiose de Clapeyto où beauté rime avec calme et sérénité. Nous cheminons entre petits plateaux et vallons harmonieux avant d'entrer dans un décor de carte postale où de nombreux chalets d'alpages témoignent de la vie passée !

Dénivellations : + 500 m, - 500 m Horaire : 5 h

Code : RA03BQR

Jour 6 :**La Rua (1880 m) - Sommet Bûcher (2254 m) : Vue à 360° sur le Queyras**

Une petite descente pour franchir le pont sur l'Aigue Agnelle et nous remontons des pentes agréables pour rejoindre le col des Prés Fromage et le sommet Bûcher. Un belvédère exceptionnel, les nombreux chalets d'alpages, un repas auprès du feu dans la bergerie du "Clot l'Henri" bref, une journée riche et inoubliable !

Dénivellations : + 500 m, - 500 m Horaire : 4 h 30

Jour 7 :

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Pour les participants utilisant le train, transfert en gare de Montdauphin-Guillestre (départ de Saint Véran à 8h15).

Et en soirée :

Durant ce séjour, vous bénéficierez d'un accès libre au sauna.

Vous aurez également l'occasion de déguster des productions du terroir (tourtons du Champsaur, viandes locales, miel, etc...).

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

RDV à 19 h 30 à votre hébergement le jour 1.

Tous les dimanches. Vous recevrez une convocation le jeudi ou vendredi avant votre départ précisant les modalités du rendez-vous.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir l'hôtel au 04 92 45 82 42 ou le numéro d'urgence qui vous sera communiqué lors de votre réservation.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train. Si vous arrivez en journée nous précisez si vous prenez la navette locale ou si vous attendez l'heure de rendez-vous en gare.
- Votre lieu d'arrivée : hôtel ou gare.

Si vous souhaitez arriver la veille à Saint-Véran

Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire. Nous vous logerons chez notre partenaire ou dans un hébergement proche en fonction des disponibilités.

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillevestre, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : <https://www.oui.sncf/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillevestre
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillevestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (Ligne Paris-Turin)
À Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare.

Renseignement et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

Nota : attention, certaines propositions d'horaires par internet vous font passer par Aix-en-Provence ou Marseille, ce qui est beaucoup plus long. Il faut bien se renseigner et privilégier les accès par les gares de Valence ou de Grenoble.

De la gare au lieu de RDV

Option comprise dans le tarif, sur réservation

Votre accompagnateur ou un responsable de l'agence vous accueille en gare à 18 h 30 pour le transfert sur le lieu de rendez-vous

Attention, pour organiser ce transport et être certain d'avoir votre place, vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert maximum une semaine avant la date du séjour.

Le nombre de places étant limité, tous changements devront être signalés au plus tard 72h avant votre arrivée (soit le jeudi soir dernier délais).

Code : RA03BQR

NOTE IMPORTANTE

Au moment où nous élaborons cette fiche les horaires hiver ne sont pas encore connus. Pour information, le train Paris / Valence arrivait habituellement autour de 18 h 20.

Accès à l'hôtel lorsque vous arrivez en bus local (hors navette agence)

Depuis la gare vous pourrez utiliser les navettes régulières entre la gare et le Queyras. Les horaires 2021-2022 ne sont pas encore disponibles à la période de conception de cette fiche. Attention, en période de basse saison, les navettes sont moins régulières voire inexistantes.

Nous vous invitons à consulter le site Zou lors de l'organisation de votre voyage et avant réservation de vos billets de train, au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

Arrivée à Saint-Véran environ 1 h après le départ de la gare. L'arrêt du bus est à l'entrée du village à environ 600 m de l'hébergement. Vous pouvez utiliser la navette intra-village qui dessert les hébergements (voir avec le chauffeur) ou accéder à pieds à l'hôtel (environ 15 min de marche). Attention, généralement il y a une navette le matin (vers 9 h 30) et une navette l'après-midi (vers 15 h 30).

À la sortie de la navette, vous pouvez appeler l'hôtel au 04 92 45 82 42 ou votre accompagnateur (voir votre convocation).

Si vous souhaitez arriver la veille du départ

Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire. Nous vous logerons chez notre partenaire ou dans un hébergement proche en fonction des disponibilités.

Accès en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel coté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Contact répondeur « État des routes »

Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le 04 92 24 44 44 (équipements spéciaux obligatoires pour franchir certains cols : pneus neige ou chaînes).

Accès au Queyras

De Guillestre et la D 902 direction le Queyras. Remonter les gorges du Guil pour rejoindre Château-Queyras (forteresse) et Ville-Vieille (environ 20 km). Au carrefour giratoire (maison de l'Artisanat) tourner à droite en direction de Saint-Véran. (www.viamichelin.fr).

Accès à l'hôtel

Lorsque vous arrivez au carrefour en aval du village (grand parking à droite de la route et magasin « La Carotto » à proximité) il vous faut emprunter la route sur votre gauche pour atteindre l'hébergement. Il est interdit d'accéder au cœur du village en véhicule, nous vous conseillons de vous garer au parking proche de l'arrêt du bus situé à l'entrée du village à environ 150 m de l'hébergement.

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, les équipements spéciaux (Pneus neige, chaînes à neige ou chaussettes ...) sont obligatoires à partir du 1er novembre 2021. Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Parking :

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking proche de l'hôtel durant le séjour (c'est le plus pratique) ou sur le parking de la gare de Montdauphin-Guillestre si vous préférez utiliser notre navette ou la navette Zou pour accéder au Queyras.

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

M. Durosne au 06 60 76 51 29 ou 06 15 37 28 67

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

Si vous venez en bus

Possibilité de rejoindre le Queyras en bus en utilisant la « navette des neiges » depuis Marseille et Paris :

- Depuis Paris : Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches
- Depuis Marseille : Départs réguliers les vendredis / samedis

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euro 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

DISPERSION

Fin de séjour le samedi matin après le petit déjeuner.

Pour les participants utilisant le train, transfert avec la navette local en gare de Montdauphin-Guillestre (départ de Saint Véran à 8 h 15).

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble

Code : RA03BQR

- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
Depuis le Queyras, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement la gare de Oulx.
Renseignement et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf).

NIVEAU

Niveau 2 sur 5

Aucune expérience de l'activité n'est nécessaire pour participer à ce séjour. Itinéraire vallonné de 15 à 20 km ou itinéraire de montagne avec dénivelés de 400 à 600 m en montée et/ou descente. Pas de difficultés techniques particulières. 4 à 5 heures de marche environ avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique nique, vêtement chaud, thermos...). L'esprit découverte est favorisé par rapport à l'aspect sportif. Les terrains abordés restent à la portée de tous et votre accompagnateur est là pour vous faire découvrir en douceur les plaisirs de la balade à raquettes.

HEBERGEMENT

Hôtel **

Très bien situé dans le village, notre hébergement bénéficie d'un panorama exceptionnel sur la vallée et les sommets environnants. Il offre tout le charme et le confort d'un petit hôtel de montagne et vous trouverez auprès de Valérie et Luc l'accueil chaleureux des gens du Sud !

Quelle que soit votre formule d'hébergement, vous bénéficierez de chambres toutes équipées de salle de bains ou douche avec wc privatif et téléphone direct. Vous pourrez encore vous éblouir des paysages tout en vous désaltérant au salon-bar doté d'une superbe cheminée et de la vue sur les sommets environnants.

Pour éliminer les fatigues de la randonnée, un sauna est également à votre disposition et les plus actifs pourront utiliser la salle de gymnastique et de ping-pong.

Vos soirées pourront s'organiser, en plus de celles prévues au programme, autour du salon TV vidéo ou à la bibliothèque de style montagnard.

Deux formules d'hébergement vous sont proposées :

En chambre de 2 personnes (draps et linge de toilette fournis) ou single selon les disponibilités.

En chambre partagée avec 4 personnes (draps fournis, linge de toilette fourni). La chambre est souvent composée de deux lits bas et deux lits superposés.

La restauration

Vous prendrez les repas du soir dans une salle de restaurant panoramique où une cuisine de tradition et variée vous réglera. Le petit-déjeuner est simple mais complet (croissant, pain, yaourt, fruits...) et les repas froids sont composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit. Un dîner « montagne » vous sera proposé durant la semaine.

SOIRÉES DES REVEILLONS

Noël : ce soir-là, vos hôtes vous proposent un menu complet sous le signe de la magie de Noël. Service à l'assiette.

Nouvel an : Cette soirée est organisée autour d'un apéritif enrichi de nombreux « amuse-bouche », d'un buffet* à volonté (gambas, huîtres, noix de Saint-Jacques, foie gras, viandes, fromage, desserts...) puis d'une soirée dansante. Les vins sont non compris.

**Si les conditions sanitaires le permettent, à défaut le repas sera servi à l'assiette.*

Hébergement avant ou après la randonnée :

Nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire à votre demande dans cet hébergement avant ou à la fin de votre séjour.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus

PORTAGE DES BAGAGES

La journée, vous ne portez que votre sac à dos (**30 à 35 L conseillé**) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds, thermos...) **+ le matériel de sécurité (Pelle à neige + sonde)**. Pour ce séjour en étoile, vos bagages restent dans votre chambre.

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'état, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Etre disponible et à votre écoute.

SECURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, nos accompagnateurs sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipé d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

Le Queyras est un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour l'accès au sauna de l'hôtel

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 lampe frontale ou de poche

Code : RA03BQR

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

7 jours, 6 nuits, 5 jours de raquette

Du dimanche soir au samedi matin

Hébergement en hôtel, chambre de 2 personnes

Avec bain ou douche + WC (linge de toilette fourni)

Hébergement en chambre partagée de 4 personnes

Avec douche + WC / draps fournis (linge de toilette fourni)

	DATE DÉPART		DATE DE FIN	En chambre de 2	En chambre de 4
Du	19/12/2021*	au	25/12/2021	825,00 €	715,00 €
Du	26/12/2021*	au	01/01/2022	895,00 €	785,00 €
Du	02/01/2022	au	08/01/2022	695,00 €	595,00 €
Du	09/01/2022	au	15/01/2022	760,00 €	675,00 €
Du	16/01/2022	au	22/01/2022	795,00 €	695,00 €
Du	23/01/2022	au	29/01/2022	795,00 €	695,00 €
Du	30/01/2022	au	05/02/2022	795,00 €	695,00 €
Du	06/02/2022*	au	12/02/2022	825,00 €	715,00 €
Du	13/02/2022*	au	19/02/2022	825,00 €	715,00 €
Du	20/02/2022*	au	26/02/2022	825,00 €	715,00 €
Du	27/02/2022*	au	05/03/2022	825,00 €	715,00 €
Du	06/03/2022	au	12/03/2022	795,00 €	695,00 €
Du	13/03/2022	au	19/03/2022	795,00 €	695,00 €
Du	20/03/2022	au	26/03/2022	795,00 €	695,00 €
Du	27/03/2022	au	02/04/2022	760,00 €	685,00 €
Du	03/04/2022	au	09/04/2022	760,00 €	685,00 €

*Vacances scolaires

Sauna de l'hôtel mis gracieusement à votre disposition.

Supplément single en fonction des disponibilités : 150 €

Merci de nous préciser lors de l'inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire.

Nuit supplémentaire, en chambre de 2 et en demi-pension :

- Haute saison (Vacances scolaires*) : 95 € par personne
- Basse saison (Hors vacances scolaires*) : 85 € par personne

Nuit supplémentaire, en chambre single et en demi-pension :

- Haute saison (Vacances scolaires*) : 120 € par personne
- Basse saison (Hors vacances scolaires*) : 110 € par personne

Code : RA03BQR

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du dimanche soir au samedi matin
- L'encadrement des randonnées par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- La fourniture de l'équipement de sécurité, des raquettes et des bâtons
- Le transfert de la gare à l'hôtel le jour 1 et de l'hôtel à la gare le jour 7
- Les transferts nécessaires au programme des randonnées
- La taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances
- Les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

Blotti contre la frontière italienne, le Queyras est un pays d'exception : alpages, mélézins et hameaux composent des paysages harmonieux où vit une population attachée à sa terre d'altitude et à ses traditions. Depuis 1977, le Parc naturel régional sauvegarde cet héritage unique dans les Alpes françaises, préservant également une faune et une flore d'une grande richesse. Ce séjour est une découverte des alpages et de leurs nombreux chalets construits dans d'immenses étendues d'herbe fleurie autrefois très utilisés au temps des estives. Aujourd'hui, les troupeaux fréquentent encore ces alpages, brebis à Clapeyto, vaches à Furfande, et nous pouvons revivre ce temps passé car l'ambiance mais aussi les odeurs, les couleurs persistent et nous transportent dans cette histoire si particulière à la vallée d'Arvieux en Queyras. Ce séjour est unique par le choix des hébergements, ou vous pourrez partager avec Laurence et Fred, Laure, Nicole et bien d'autres l'histoire de ces chalets autour d'une bonne table avec des produits du terroir. Notre suggestion : pas de transfert de bagages car possibilité de laver vos affaires dans la machine à laver à l'hébergement.

LA MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

Qu'est-ce que c'est ?

La marque « valeurs parc naturel régional, est une marque au service du développement durable des territoires ». Cette marque vise à valoriser les ressources naturelles et culturelles spécifiques à un territoire. Elle a pour but de « démontrer un engagement d'un producteur ou d'un prestataire aux côtés d'un PNR ».

À l'initiative des parcs naturels régionaux, elle a pour objectif de valoriser les engagements des acteurs du territoire aux valeurs du développement durable :

Préservation de l'environnement, bien-être social des femmes et des hommes et de l'économie locale.

« La marque met en avant des produits et services du territoire obéissant à des référentiels spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable. Les bénéficiaires (entrepreneur individuel, société, coopérative, SICA ...) en accord avec les valeurs de la Marque, s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire. Ils intègrent un réseau régional et national dans une démarche de progrès.

Ils partagent des expériences et bénéficient du conseil et de l'accompagnement technique des équipes des Parcs et de leurs partenaires. Les bénéficiaires peuvent apposer la marque sur les outils de communication : documentation, site Internet, emballages, point de vente, stands... et profitent d'un dispositif promotionnel régional et national pour leurs produits et services, au travers de la marque. »

De nombreux services et produits du territoire peuvent être marqués : produits agricoles, agroalimentaires et artisanaux (issus et transformés sur le territoire), et des services touristiques comme les hébergements, la restauration, les prestations d'accompagnement, les activités de loisirs, les sites de visite et de découverte et les séjours.

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants :

- représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne),
- état de conservation des fortifications et authenticité,
- environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Au départ d'un hébergement accueillant et confortable, vous pourrez découvrir chaque jour les trésors naturels et humains du Queyras. Paysages somptueux, observation éventuelle de chamois ou d'oiseaux de montagne, visites de villages et de hameaux, mais également animations en soirées vous apporteront un grand moment de détente et de convivialité. Un séjour, donc, d'une grande diversité, pour se ressourcer dans une région préservée du tourisme de masse. Une semaine garantie sans stress !

INFORMATIONS SUR LE VILLAGE DE SAINT-VERAN

Saint-Véran, là où le coq picore les étoiles !

Perché à 2 042 mètres d'altitude, le village de Saint-Véran, « commune la plus haute d'Europe », profite comme le reste de la région du climat sec et ensoleillé des Alpes du Sud. Aujourd'hui, une trentaine d'enfants occupent les bancs des deux classes de l'école maternelle et primaire et le devenir des 290 âmes qui vivent toute l'année au village dépend évidemment du tourisme. Bien sûr, les activités agricoles et pastorales ont perdu de l'importance, mais elles permettent de conserver tous les aspects d'une localité rurale de montagne où l'artisanat est également très vivant.

- Un habitat unique en Europe :

Les constructions de Saint-Véran résultent de l'adaptation, dès le Moyen Age, à la vie en haute altitude et sont un modèle unique de l'habitat alpin. Le rez-de-chaussée est construit en murs de pierres très épais et la partie supérieure appelée "fuste" est faite de troncs d'arbres empilés et croisés aux angles. Elle servait autrefois à faire sécher puis à abriter la récolte de fourrage pour nourrir les bêtes durant les longs mois d'hiver. Ce bâtiment est relié à un autre plus petit, en pierre, appelé le "Caset".

- Le pays des cadrans solaires :

On peut découvrir plus d'une vingtaine de cadrans solaires à Saint-Véran, certains datent de la période de la Renaissance et d'autres sont plus contemporains mais tous sont d'une richesse architecturale exceptionnelle. Les plus célèbres ont été réalisés de 1840 à 1845 par un artiste piémontais : Giovanni Francesco Zarbula.

Votre accompagnateur vous fera découvrir toutes les richesses de ce village lors d'une visite guidée. Pour en savoir plus : www.saintveran.com

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « Parc Naturel Régional du Queyras » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « L'Autre Versant », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « Le Cadran Solaire », ou du recueil de souvenirs « Les Pieds en Queyras » d'Albert Borel. Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « Les Hauts Pays » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « Le Dernier Refuge » de Nicolas Crunchant.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence